

EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

~~~~~

**OBJET : Projet de création d'un colocation interprofessionnel de santé – Santé des populations**

Séance du 30 octobre 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le trente octobre à dix-huit heures et quarante minutes en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-quatre octobre deux mille vingt-quatre.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 22**

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOT Joël, BOURGEOIS Didier, BROCHET Olivier, CHAPUIS Gérard, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole

**Membres absents excusés avec pouvoir : 4**

DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET  
GUILLERMET Maria pouvoir à Monsieur Jacques FUMEX  
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE  
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Membres absents excusés avec pouvoir qui ne peut être engagé : 1**

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 2**

FORAY Gaëlle  
LYAUDET (MARIN) Jessie

**Secrétaire de séance :** Madame Nicole ROSIER

**En présence de 22 conseillers, 5 pouvoirs ayant été déposés dont 1 qui ne pouvant être engagé, soit 26 votants.**

**Vu** les délibérations n°2020-064, n°2021-154, n°2023-04-01 et n°2024-08-15 portant convention avec la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Hauteville-Lompnes pour l'attribution d'une dotation au logement des internes.

Monsieur le Maire rappelle l'expérimentation menée pour la Commune pour le soutien à la santé des populations. Elle apporte une dotation pour le logement des internes de la Maison de Santé Pluridisciplinaire d'Hauteville-Lompnes. Ce dispositif de soutien concerne des étudiants internes en médecine et les médecins remplaçants des praticiens pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2024 au 30 juin 2025.

Il est décidé que cette expérimentation ne sera pas reconduite après juillet 2025.

Monsieur le Maire propose un projet alternatif à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025. Ce concerne la création d'une colocation interprofessionnelle de santé. Il s'agit de mettre à disposition un T4 communal situé au 300 rue de la République à titre principal pour les internes et les remplaçants de la Maison de Santé Pluridisciplinaire et à titre complémentaire pour les autres professionnels de santé des établissements médico-sociaux de Plateau d'Hauteville. Il est envisagé de relooker et d'équiper l'appartement de l'ancien Trésorier dans l'immeuble des Charmettes. Cette expérimentation pourra être poursuivie à l'issue de la période test de 1 an.

Des conventions de mise à disposition détaillant les modalités d'occupation des différents publics accueillis seront à établir, ainsi qu'une charte de bonne utilisation.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,**

**à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **AUTORISE** le Maire à réaliser les travaux, à équiper et à relooker l'appartement R-1 des « Charmettes » au 300 rue de la République
- **AUTORISE** le Maire à établir les conventions nécessaires à la mise à disposition du logement
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE**

Copie certifiée conforme au  
registre des délibérations.

Le Maire  
Philippe EMIN

